

ÉCOLES  maternelle  
 élémentaire

Publique de BOEGE

CONSEIL D'ÉCOLE

**ANNÉE SCOLAIRE 2011 - 2012**

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU 14/06/2012

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
<b>Directeur de l'école de Boège - Président : Hervé Masson</b>	X		
<b>Enseignantes</b>	X		
Mme Beja Marie	X		
Mme Genoud-Prachex Dominique	X		
Mme Lordier Françoise	X		
Mme Chevalier Michèle			
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires</b>			Suppléants assurant un remplacement
Mme Brient-Derache	X		
Mme Patte Sophie	X		
Mme Wiat		X	
M. Hechinger	X		
Mme Savel	X		
<b>Inspecteur de l'Éducation nationale : Mme Lyautey</b>		X	
<b>Maires des communes ou leurs représentants :</b>			
Mme Cherrer Fabienne (Boege)	X		
M. Vulliet (Saxel)	X		
<b>DDEN : Mme Perrollaz</b>	X		
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
Membre du R.A.S.E.D. : Mme Chelfould Eveline	X		
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant de langues vivantes :			
Personne invitée :			

Procès-verbal établi le 14/06/12

Le président, directeur de l'école,

*Nom : Masson Hervé*

**PLAN**

1- Effectifs 2012  
 2- Evaluations CE1 et CM2  
 3- Bilan aide personnalisée  
 4- Bilan Rased

5- Liaison CM2 / 6eme  
 6- Stage d'été  
 7- Socle Commun  
 8- Informatique

9- Projets en cours et a venir  
 10- Travaux  
 11 – Questions des parents

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
1	<p><b>Effectifs</b>            Fin mai il a été déclaré 110 élèves. Depuis nous en avons perdu 3 (1 pour l'école privée, un déménagement en Australie et un retard de construction) mais également gagné 3.            Cela n'inclut pas les enfants qui risquent de partir à l'école privée du fait de leur ouverture de classe. Beaucoup de bruits courent à ce sujet, pour l'instant nous n'avons aucune information mais il y a quand même un risque. Ce comptage n'inclut pas non plus des possibles mutations en cours d'été. Il semble que les parents soient très tardifs dans leurs démarches d'inscription.            Pour l'instant la répartition des classes se fera de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Une classe de CP de 22 élèves</li> <li>Une classe de CE1 de 24 élèves</li> <li>Une classe de CE2 de 21 élèves</li> <li>Une classe de CM1 de 23 élèves</li> <li>Une classe de CM2 de 20 élèves</li> </ul>	
2	<p><b>Bilan des évaluations :</b>  <b>CE1 : Français :</b> 0% en dessous de 33% de réussite, 20% entre 33 et 50% (4 élèves), 20% entre 50 et 66% (4 élèves) et 60% au dessus de 66% (12 élèves)  <b>Mathématiques :</b> 10% en dessous de 33% (2 élèves), 5% entre 33 et 50% (1 élève), 25% entre 50 et 66% (5 élèves) et 60% au dessus de 66% (12 élèves)            C'est un bilan globalement identique à celui de l'année précédente mais les années et les élèves ne se ressemblent pas...  <b>CM2 : Français :</b> 4,5% en dessous de 33% (1 élève), 9.1% entre 33 et 50% (2 élèves), 27.3% entre 50 et 66% (6 élèves) et 59.1% au dessus de 66% (13 élèves)</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	<i>Ne rien inscrire dans cette colonne</i>
3	<p>Mathématiques : 0% en dessous de 33%, 9.1%entre 33 et 50% (2 élèves), 40,9% entre 50 et 66% (9 élèves) et 50% au dessus de 66% (11 élèves) soit 90.9% des élèves au dessus de 50% de réussite</p> <p>C'est un bilan globalement supérieur de 30 points à celui de l'année précédente (ne pas oublier le fait que les évaluations ont été passées 3 mois plus tard)</p> <p><b>Bilan de l'aide personnalisée :</b></p> <p>Ces 2eme et 3eme trimestres, l'aide personnalisée a concerné 47enfants dont : 5 en cp, 7 en ce1, 9 en ce2, 8 en cm1 et 18 en cm2</p>	
4	<p><b>Bilan du RASED :</b></p> <p>Cette année scolaire la maitresse E s'est occupée de 16 élèves du CP au CM2 pour 21 projets . Les séances ont duré 50 mn deux fois par semaine. Le travail concerne essentiellement la lecture et les mathématiques.</p>	
5	<p><b>Liaison CM2 / 6eme</b></p> <p>Différentes activités ont été menées avec les élèves de 6eme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Défi lecture</li> <li>- Correspondance</li> <li>- Visite du collège et activités avec les collégiens (défi lecture sous forme de jeux)</li> </ul> <p>En plus il y a cette année une commission de liaison qui s'est mise en place pour prendre en charge les enfants en difficultés dès le début de l'année. Cette commission constituée d'une part de l'enseignant de CM2 et le directeur de l'école et d'autre part des enseignants du collège et du chef d'établissement se réunit avant la fin de l'année pour rédiger un PPRE passerelle. PPRE qui devrait permettre à l'enfant d'être pris en charge pour ses difficultés dès le tout début de son entrée au collège.</p>	
6	<p><b>Stage de remise à niveau :</b></p> <p>Il y aura cet été un stage de remise à niveau la dernière semaine d'août. Il concerne les CM et aura lieu au collège</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
7	<p>pour les CM2 et à l'école élémentaire pour les CM1.</p> <p><b>Socle commun :</b> L'école est maintenant en phase avec le socle commun dont les élèves doivent avoir validé le palier 2 avant l'entrée au collège. Cette année tout a été mis en place pour travailler sur ce document, les élèves de CM2 ont donc pour la plupart validé l'ensemble des items du socle qui sera transmis au collège pour assurer la continuité des apprentissages. Idem pour les annexes du socle : B2i, APER, APS, niveau A1 anglais et savoir nager</p>	
8	<p><b>Informatique :</b> La mairie a adhéré au projet d'équipement de l'école en TBI. Chaque classe est maintenant équipée d'un TBI. Remerciements à la mairie pour son investissement dans ce projet. Tous les tableaux sont actifs, tous les enseignants s'y sont mis malgré le grand investissement en formation que cela demande.</p> <p>Le CTIC ayant arrêté sa contribution envers les écoles, il a fallu trouver une solution de remplacement pour la gestion globale du système informatique. La mairie a validé le projet proposé par l'école qui consiste à confier le serveur à la société Vocéa qui propose un produit correspondant au cahier des charges de l'éducation nationale. Il s'agit de gérer les dossiers de chaque élève qui y aura accès grâce à un mot de passe et, de pouvoir pour les enseignants y accéder quelque soit le lieu de travail, le tout sur une interface simple et protégée. Pas de sortie possible sur internet sauf sur les sites validés par les enseignants. Le contrat prend également en charge la maintenance du parc relié au système.</p> <p>L'équipe éducative a répondu favorablement à une proposition d'expérimentation d'un ENT dans l'école, proposition formulée par l'IA. Nous sommes en attente d'une réponse à ce sujet.</p>	
9	<p><b>Projets en cours et à venir</b> <u>Le réseau</u> : le projet du réseau basé sur l'architecture arrive à son terme, différentes actions et interventions ont été menées. L'ensemble des travaux des élèves inhérents à ce projet seront exposés à la médiathèque pendant tout l'été.</p>	

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
10	<p><u>Rugby</u> : les élèves de CM1 et CM2 ont participé à un projet rugby organisé par l'USEP et les conseillers pédagogiques EPS de la circonscription. Un entraîneur est venu donner des cours aux enfants sur le terrain de foot de Boège. Les séances devaient se terminer par un tournoi à Annemasse, il a été annulé pour cause de mauvais temps. Cette opération a rencontré un grand succès auprès des élèves.</p> <p><u>Piscine</u> : Actuellement les élèves vont à la piscine ( si le temps le permet).</p> <p><b>Projets à venir :</b></p> <p>Le sou des écoles, sans qui rien n'est vraiment possible, rencontre de grosses difficultés financières. Les différentes activités proposées n'ont pas rencontré l'adhésion du public, les résultats ne sont donc pas bons. La somme restant en caisse ne permettra pas de réaliser de gros projets l'année prochaine. Il n'y aura pas de projet ski pendant une année ( la subvention complémentaire de la mairie ne peut pas suffire, le coût du ski étant environ de 6500 €) , la classe de mer est maintenue mais des actions des parents vont être nécessaires pour pallier l'absence du sou des écoles. La somme disponible sera dépensée sur des projets proches ne nécessitant que des coûts de transports ( musées de Genève ....).</p> <p><b>Travaux</b></p> <p>Toilettes CM1 à changer, retirer le lavabo des CM2, repeindre la classe de CM2, plaques de plafond humides, trous dans l'escalier. Fermer l'accès à la cave. Celer les grilles au sol dans la cour. Mécanisme d'ouverture de la porte d'entrée.</p> <p>Intensité du ménage à revoir</p>	
11	<p><b>Questions des parents</b></p> <p>Pas de questions autres que celles concernant la cantine. Ces questions ont déjà été traitées lors des précédents conseils. Les questions à ce sujet doivent s'adresser directement à la mairie.</p> <p>Fin du conseil d'école à 20h00</p>	